

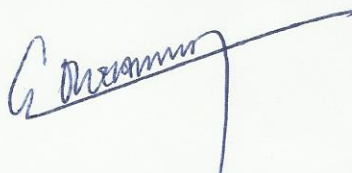
COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a l'honneur de rappeler aux populations et aux acteurs du sous secteur de la faune notamment les chasseurs, les guides de chasse, les concessionnaires des zones de chasse que conformément aux dispositions de l'Arrêté N° 2012-170/MEDD/CAB du 27 novembre 2012 portant ouverture et organisation de la saison d'exploitation de la faune 2012-2013 au Burkina Faso, la chasse qui est ouverte le 1^{er} Décembre 2012 prendra fin le 31 Mai 2013 à 18 heures sur toute l'étendue du territoire national à l'exception de la Forêt classée et Ranch de Gibier de Nazinga où elle se poursuit jusqu'au 31 juillet 2013.

Le Secrétaire Général compte sur l'esprit professionnel de chacun des acteurs pour le respect des termes de ce communiqué.

Bonne fin de saison de chasse à tous !

Le Secrétaire général



Dr. Lambert G. OUEDRAOGO

